



Le 3 septembre 2019

Communiqué aux parents

Chers parents,

Les premiers jours sont passés et nous sommes dans l'action du quotidien déjà!

Vous trouverez des informations importantes, plus bas, pour les prochains jours.

Rentrée des élèves : rentrée progressive

Le nouvel horaire de l'école ne permet pas de récréation à l'arrivée du matin. Ainsi, TOUS les élèves doivent entrer par les portes avant de l'école :

- Les classes de maternelle, 1^{re}, 2^e, 5^e, 6^e et accueil : les élèves doivent entrer par la porte principale.
- Les classes TSA, 3^e et 4^e : les élèves doivent entrer par la porte du service de garde.

Veillez noter qu'il n'y a aucune surveillance sur la cour le matin.

Tous les élèves doivent arriver à 7 h 45 à l'école, car **les cours commencent à 7 h 53**. C'est donc une entrée progressive en tout temps.

RAPPEL - Assemblée générale et rencontres de parents:

Veillez noter qu'auront lieu **LE JEUDI 5 SEPTEMBRE** l'assemblée générale et les rencontres de parents avec les enseignants. Cette soirée est très importante.

La rencontre de parents permet de :

- rencontrer l'enseignant de votre enfant ;
- obtenir des informations importantes en ce qui a trait au fonctionnement de la classe.

L'assemblée générale permet de :

- Présenter notre nouveau projet éducatif ;
- Présenter un court résumé des accomplissements du Conseil d'établissement ;
- Élire de nouveaux membres du Conseil d'établissement :
 - o **** À noter que nous sommes à la recherche de trois candidats pour le CÉ pour des mandats de deux ans et un candidat pour un an. Si vous êtes intéressés, veuillez vous présenter à l'assemblée générale où vous pourrez présenter votre candidature aux parents présents de l'école ; il y a de 5 à 8 rencontres par année.
 - o Le conseil d'établissement assume, pour de nombreuses questions se rapportant à la vie scolaire de son établissement, un rôle décisionnel de premier plan : il adopte le projet éducatif et le budget annuel de l'école, approuve les plans d'utilisation des locaux, les modalités d'application du régime pédagogique, la mise en œuvre de certains programmes, le plan de



réussite, les règles de conduite, les mesures de sécurité, etc. Il joue également un rôle consultatif, tant auprès de son établissement qu'auprès de la commission scolaire.

- Se prononcer sur le comité Parents-Action
 - o *Cette structure fournit aux parents une plateforme d'implication. Que ce soit pour promouvoir la collaboration des parents au projet éducatif, à la réussite de leur enfant ou autre, les bénévoles soutiennent les activités et réalisent divers projets et activités en collaboration avec le personnel de l'école (la fête de la rentrée, l'Halloween, les collectes de fonds, etc.). Les réunions ont lieu habituellement aux quatre à six semaines.*

L'horaire de la soirée est le suivant :

**18h30 à 19h15 : Titulaires 4^e, 5^e et 6^e années
Groupes 871-872-873-874-875-876 et Accueil (910)**

**19h20 à 20h20 : Assemblée des parents
(Présentation du personnel et élection des membres du Conseil d'établissement)**

20h20 à 21h05 : Titulaires 1^{re}, 2^e, 3^e années et les classes de douance

******* À noter que les enfants ne sont pas invités à cette soirée.

Vous trouverez en pièce jointe à l'envoi, les documents relatifs à cette soirée :

- **Ordre du jour**
- **Rapport annuel 2018-2019**
- **Compte-rendu de l'assemblée générale du 6 septembre 2018**

Conférence pour les parents – M. Richard Robillard : Créer un lien pour le bien des enfants –

****** Rencontre remise au 3 octobre à 19 h**

Il y aura une soirée-conférence à l'école pour les parents. M. Robillard est psychoéducateur et a livré, à l'équipe-école, plusieurs conférences. C'est donc avec un grand plaisir et enthousiasme que nous le recevrons à nouveau pour une présentation, à vous les parents, sur le lien, mais aussi le rôle de chaque intervenant dans la vie d'un enfant (collaboration école-famille). **La conférence aura lieu le 3 octobre à 19 h.**

Johanne Landry
Directrice

Valérie Richard
Directrice adjointe